

**ASSOCIATION ADALEA**

**50 Rue de la Corderie**

**22000 SAINT-BRIEUC**



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**

**DU 17 AVRIL 2018**

**ASSOCIATION ADALEA**

**50 Rue de la Corderie**

**22000 SAINT-BRIEUC**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

**ASSOCIATION ADALEA**

**50 Rue de la Corderie**

**22000 SAINT-BRIEUC**

**Aux membres,**

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association ADALEA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations - Points clés de l'audit**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Comme indiqué dans la note 2.4.2 de l'annexe, votre association a constitué des fonds dédiés. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par votre association décrite dans la note 2.4.2 de l'annexe, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondages l'application de cette méthode.

Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques et charges, tels que décrits dans la note 2.4 de l'annexe. S'agissant des risques et litiges, nous avons examiné les procédures en vigueur dans votre association pour leur recensement, leur évaluation et leur traduction comptable dans des conditions satisfaisantes. Nous nous sommes assurés que les litiges identifiés à l'occasion de la mise en œuvre de ces procédures étaient décrits de façon appropriée dans la note 2.4 de l'annexe.

Par ailleurs, la note 2.6.2 de l'annexe décrit le traitement comptable retenu pour la comptabilisation des subventions d'exploitation. Nos travaux ont consisté à examiner les décisions d'attribution de subventions et à vérifier par sondage l'application de la méthode décrite dans la note 2.6.2 de l'annexe.

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association ADALEA à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Association ADALEA ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **Responsabilités du (des) commissaire(s) aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques,

et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à SAINT-BRIEUC, le 30 Mars 2018**

**pour la S.A.R.L. COSQUER-TANGUY**

**Magali COSQUER**

Commissaire aux Comptes



## Adalea Ass

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice			Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	Au : 31/12/2016	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
		Concessions, logiciels et droits similaires	64 817	43 900	20 916	2 282
		Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	TOTAL		<b>64 817</b>	<b>43 900</b>	<b>20 916</b>	<b>2 282</b>
	Immobilisations corporelles	Terrains	323 300		323 300	323 300
		Constructions	620 273	454 095	166 177	198 257
		Inst.techniques, mat.out.industriels	88 007	62 389	25 618	44 271
Autres immobilisations corporelles		660 762	510 675	150 086	188 224	
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours		926 236		926 236	317 378	
TOTAL		<b>2 618 579</b>	<b>1 027 160</b>	<b>1 591 419</b>	<b>1 071 430</b>	
Immobilisations financières <sup>(1)</sup>	Participations	2 896		2 896	2 896	
	Créances rattachées à des participations					
	Titres immob. activité de portefeuille					
	Autres titres immobilisés	232		232	232	
	Prêts	82 093		82 093	72 184	
	Autres immobilisations financières	24 803		24 803	25 223	
TOTAL		<b>110 025</b>		<b>110 025</b>	<b>100 536</b>	
Total I		<b>2 793 422</b>	<b>1 071 061</b>	<b>1 722 361</b>	<b>1 174 249</b>	
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements			1 385	
		En cours de production biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	TOTAL					<b>1 385</b>
	Créances <sup>(2)</sup>	Avances et acomptes versés sur commande	18 689		18 689	3 497
		Créances usagers et comptes rattachés	715 358	5 471	709 887	644 716
		Autres créances	136 569		136 569	68 854
		TOTAL		<b>851 927</b>	<b>5 471</b>	<b>846 456</b>
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement		2 710 826		2 710 826	3 312 195	
Instruments de trésorerie						
Disponibilités		1 838 599		1 838 599	918 865	
Charges constatées d'avance (4)	4 819		4 819	15 410		
Total II		<b>5 424 863</b>	<b>5 471</b>	<b>5 419 392</b>	<b>4 964 925</b>	
Charges à répartir sur plusieurs exercices III						
Primes de remboursement des emprunts IV						
Ecart de conversion Actif V						
TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)		<b>8 218 286</b>	<b>1 076 532</b>	<b>7 141 753</b>	<b>6 139 175</b>	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétent Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					



## Adalea Ass

\* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	405 290	405 290
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	2 075 074	1 867 440
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	520 547	419 275
Autres fonds associatifs	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	992 671	781 030
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	71 663	60 305
	Provisions réglementées		
	Droit des propriétaires (commodat)		
<b>Total I</b>		<b>4 065 247</b>	<b>3 533 342</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	555 741	526 457
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	1 013 848	746 999
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
<b>Total II</b>		<b>1 569 590</b>	<b>1 273 457</b>
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	615 355	339 031
	Emprunts et dettes financières divers (3)	9 216	10 006
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	179 520	174 382
	Dettes fiscales et sociales	517 410	563 206
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	9 986	100 314
	Autres dettes	155 886	129 643
	Instrument de trésorerie		
	Produits constatés d'avance	19 540	15 790
<b>Total III</b>		<b>1 506 915</b>	<b>1 332 375</b>
Écart de conversion passif IV			
<b>Total du passif (I+II+III+IV)</b>		<b>7 141 753</b>	<b>6 139 175</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an	1 506 915	1 332 375
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs		
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		



## Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016

\* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent	
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		5 984	
	Production vendue : Biens		5 214	
	Services liés à des financements réglementaires	767 400	233 780	
	Autres services	920 841	142 944	
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	<b>1 688 241</b>	<b>387 923</b>	
	Production stockée		-2 169	
	Production immobilisée	41 446	36 120	
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Cotisations	140	190	
	Dons			
	Legs et donations			
	Subventions d'exploitation	3 969 060	5 125 380	
	Produits liés à des financements réglementaires			
	Ventes de dons en nature			
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	342 963	652 067		
Autres produits	120 348	34 955		
	<b>Total des produits d'exploitation I</b>	<b>6 162 199</b>	<b>6 234 468</b>	
Charges d'exploitation	Marchandises Achats			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements	Achats	282 502	285 872
		Variation de stocks	2 771	957
	Autres achats et charges externes (1)		1 142 482	1 367 382
	Impôts, taxes et versements assimilés		194 301	256 569
	Salaires et traitements		2 435 080	2 716 954
	Charges sociales		971 759	1 039 394
		amortissements	158 715	161 120
	Dotations d'exploitation	• sur immobilisations		
		• sur actif circulant : provisions	5 137	5 773
	• pour risques et charges : provisions	228 463	189 218	
Subventions accordées par l'association		48 679	16 546	
Autres charges				
	<b>Total des charges d'exploitation II</b>	<b>5 469 894</b>	<b>6 039 789</b>	
	<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>692 305</b>	<b>194 679</b>	
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés III			
	Déficits ou excédents transférés IV			
Produits financiers	Produits financiers de participations			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé			
	Autres intérêts et produits assimilés	90 771	112 129	
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des produits financiers V</b>	<b>90 771</b>	<b>112 129</b>	
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées	9 430	7 905	
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
	<b>Total des charges financières VI</b>	<b>9 430</b>	<b>7 905</b>	
	<b>Résultat courant avant impositions</b>	<b>81 341</b>	<b>104 223</b>	
	<b>Résultat courant avant impositions</b>	<b>773 646</b>	<b>298 903</b>	
Renvois	(1) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier immobilier			

## Adalea Ass

Période de l'exercice 01/01/2017 31/12/2017  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2016 31/12/2016  
 \* Mission de Présentation Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	16 954	3 648
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	3 942	50 133
	Reprises sur provisions et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels VII</b>	<b>20 896</b>	<b>53 781</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		53 984
	<b>Total des charges exceptionnelles VIII</b>		<b>53 984</b>
<b>Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>		<b>20 896</b>	<b>-203</b>
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X	7 147	13 416
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	366 546	317 002
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	633 395	183 011
<b>Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII</b>		<b>6 640 414</b>	<b>6 717 382</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV</b>		<b>6 119 867</b>	<b>6 298 106</b>
<b>Excédent ou déficit (XIII-XIV)</b>		<b>520 547</b>	<b>419 275</b>
<b>Évaluation des contributions volontaires en nature</b>			
<b>Produits</b>			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			



## 1. Principes et méthodes comptables

### 1.1. Généralités

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement ANC n°2014-03, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement du CRC n°1999-01 du 16 février 1999.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Il est fait application du plan comptable spécifique aux ESMS.

### 1.2. Evènements significatifs depuis la clôture de l'exercice

Nous n'avons pas relevé de faits significatifs depuis la date de clôture de l'exercice.

### 1.3. Incidences des particularités du secteur sanitaire et social sur les comptes

Les résultats dégagés dans le cadre des CPOM sont contrôlés par la DDCS puis ils sont soit repris, soit laissés à la disposition ou à la charge de l'association. Ces résultats, sous contrôle de tiers financeurs, figurent dans le résultat de l'exercice.

Le résultat CPOM qui figure dans le résultat de l'exercice est un résultat comptable.

Il n'inclut pas les résultats antérieurs que les financeurs réincorporent éventuellement dans le budget de l'exercice.



## 2. Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

### 2.1. Actif immobilisé

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

#### 2.1.1. Etat de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	24 154	40 752	89	-	64 817
Immobilisations corporelles	Terrains	323 300	-	-	-	323 300
	Constructions	615 146	5 128	-	-	620 274
	Install. Tech., mat., outillage	191 390	2 509	105 892	-	88 007
	Install. générales, ag. Am. divers	388 167	-	97 046	-	291 121
	Matériel de transport	144 015	23 418	7 739	-	159 694
	Mat bur., informatique, mobilier	351 422	16 672	158 146	-	209 948
	Immo. Corp. En cours	317 378	608 859	-	-	926 237
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	<b>Total III</b>	<b>2 330 818</b>	<b>656 586</b>	<b>368 823</b>	<b>-</b>	<b>2 618 581</b>
Immobilisations financières	Participations	2 896	-	-	-	2 896
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	233	-	-	-	233
	Prêts et autres immo. financières	97 407	10 600	1 110	-	106 897
	<b>Total IV</b>	<b>100 537</b>	<b>10 600</b>	<b>1 110</b>	<b>-</b>	<b>110 026</b>
<b>Total général</b>		<b>2 455 509</b>	<b>707 938</b>	<b>370 022</b>	<b>-</b>	<b>2 793 424</b>

## 2.1.2. Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissements fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	21 872	22 119	89	43 901
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	416 889	37 207	-	454 096
	Install. Tech., mat., outillage	147 118	21 163	105 892	62 389
	Install. générales, ag. Am. divers	282 066	33 055	97 046	218 075
	Matériel de transport	106 395	20 455	7 739	119 111
	Mat bur., informatique, mobilier	306 919	24 717	158 146	173 490
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	1 259 387	136 597	368 823	1 027 161
	<b>Total général</b>	<b>1 281 259</b>	<b>158 716</b>	<b>368 912</b>	<b>1 071 062</b>

## 2.1.3. Amortissements et dépréciations – Etat de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	21 872	22 119	-	89	-	43 901
Corporelles	1 259 387	136 597	-	368 823	-	1 027 161
<b>TOTAL</b>	<b>1 281 259</b>	<b>158 716</b>	<b>-</b>	<b>368 912</b>	<b>-</b>	<b>1 071 062</b>



## 2.2. Actif circulant

### 2.2.1. Actif circulant / dépréciations

Rubriques	Situations et mouvements			
	(A) Dépréciations au début de l'exercice	(B) Augmentations : dotations de l'exercice	(C) Diminutions : reprises de l'exercice	(D) Dépréciations à la fin de l'exercice
Stocks	1 386	-	1 386	-
Usagers	4 387	5 137	4 053	5 471
Autres	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>5 773</b>	<b>5 137</b>	<b>5 439</b>	<b>5 471</b>

### 2.2.2. Précisions sur d'autres créances significatives

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

## 2.3. Fonds associatifs

La présentation des fonds associatifs dans le bilan avant répartition est normée dans le règlement CRC 99-01.

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel sur celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit ». L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit.

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

### 2.3.1. Le résultat de l'exercice

Le résultat est de 520 547,01 € pour l'exercice considéré, qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et finit le 31 décembre 2017.



## 2.3.2. Autres fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>				
Apports	60 735			60 735
Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés (avec charges)	344 555			344 555
Autres réserves	1 867 440	207 635	-	2 075 075
Résultat de l'exercice	419 276	520 547	419 276	520 547
<b>Fonds associatifs avec droit de reprise</b>				
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	781 030	211 642		992 672
Subventions d'investissements sur biens non renouvelables (par l'organisme)	60 305	15 000	3 642	71 663
Provisions réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
<b>Total</b>	<b>3 533 341</b>	<b>954 824</b>	<b>422 918</b>	<b>4 065 247</b>

L'apport avec droit de reprise implique la mise à disposition provisoire d'un bien au profit de l'organisme. La convention fixe les conditions et modalités de reprise du bien (bien repris en l'état, bien repris en valeur à neuf,...). Cet apport est enregistré en fonds associatifs.

Sauf précision particulière dans le contrat, les apports avec droits de reprise sont repris par les apporteurs dans l'état où ils se trouveront à la fin du contrat d'apport ou à la dissolution de l'association.

En fonction des modalités de reprise, l'organisme enregistre les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations par rapport à l'apporteur.

Si les biens activés sont non renouvelables par l'entité, qu'ils s'agissent de biens apportés sans droit de reprise ou de subventions d'investissement portant sur de tels biens (compte 13), le compte 139 est débité par le crédit du compte 777 quote part de subventions d'investissement réintégrées au résultat pour un montant égal à celui des amortissements ou au rythme de l'amortissement (subventions).



## 2.4. Provisions, fonds dédiés, autres passifs

Les provisions au bilan, pour un montant de 555 742 euros se décomposent ainsi :

- Une provision de 37 205 euros pour engagement retraite. Le passif social externalisé auprès du prestataire prend en considération un départ à 65 ans, la provision vise à ramener l'âge de départ théorique à 62 ans ;
- Une provision de 430 513 euros pour charges ;
- Une provision de 74 019 euros pour faire face aux risques salariaux existant ;
- Une provision de 14 004 euros pour remise en état des logements.

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges				
Garanties données clients				
Pertes marchés à terme				
Amendes et pénalités				
Pertes de change				
Pensions et obligations similaires		37 205		37 205
Impôts				
Renouvellement immobilisation				
Gros. Entretien, grosses révisions				
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	100 635	2 113	28 729	74 019
Autres Provisions pour risques et charges	425 823	189 145	170 450	444 518
<b>Total</b>	<b>526 458</b>	<b>228 463</b>	<b>199 179</b>	<b>555 742</b>

Dont :

Dont dotations et reprises :	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
<b>D'exploitation</b>	526 458	228 463	199 179	555 742
Financières				
Exceptionnelles				
<b>Total</b>	<b>526 458</b>	<b>228 463</b>	<b>199 179</b>	<b>555 742</b>



#### 2.4.1. Passifs non comptabilisés

#### 2.4.2. Fonds dédiés

Les fonds dédiés sont les rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au compte de résultat au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

##### 2.4.2.1. Subventions de fonctionnement affectées

Lorsqu'une subvention de fonctionnement inscrite au cours de l'exercice, au compte de résultat dans les produits, n'a pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (sous-compte « engagements à réaliser sur subventions attribuées ») et au passif du bilan sous le compte « fonds dédiés ».



Libellé	31/12/2016	Reclassement	Dotation	Reprise	31/12/2017
Formation Laïcité	3 000		3 000	3 000	3 000
Hybritel	120 000			10 000	110 000
Mesures ASRL (logement renforcé)	50 833		20 000	28 333	42 500
Renfort Boutique Solidarité	45 021		12 890	5 990	51 921
Nuitées d'hôtel dispositif (a)	255 838		399 172	255 839	399 171
Transport	710			710	
AES Ploermel	7 500			7 500	
CPAM	10 680		10 680	10 680	10 680
Fondation de France 2016	10 000			5 160	4 840
ECSE	2 088			2 088	
FNARS subvention travaux Maison Relais	5 000				5 000
Subv PS modification parc	9 682			9 682	
SBA	2 000		3 500	2 000	3 500
ACSE	2 571			2 571	
DDTM code maison arrêt 2017			3 148		3 148
FIPD code maison arrêt 2017			2 500		2 500
ALT avance	8 275		8 275	8 275	8 275
DDCS Subv animateur 2017			4 375		4 375
DDCS renfort SI SIAO 2017			1 087		1 087
Pairvie IV 2017			3 148		3 148
DDCS Escale familiale 2017			6 647		6 647
Fondation CREDIT AGRICOLE 2017			25 000		25 000
Fondation PSA 2017			6 065		6 065
Info DB Fondation UP 2017			36 000		36 000
ARS - permanence Y LE FOLL			1 580		1 580
<b>Total</b>	<b>533 198</b>	<b>0</b>	<b>547 067</b>	<b>351 828</b>	<b>728 439</b>



#### 2.4.2.2. Informations sur les fonds dédiés non utilisés

Les projets pour lesquels des fonds perçus n'ont pas encore été utilisés sont les suivants :

	31/12/2016	Reclassement	Dotation	Reprise	31/12/2017
SIAO	107 473	0	12 168		119 641
Vie associative	0	0	0	0	0
Maison relais	106 326	0	14 346	14 718	105 954
<b>Total</b>	<b>213 799</b>	<b>0</b>	<b>26 514</b>	<b>14 718</b>	<b>225 595</b>

#### 2.4.2.3. Informations sur les autres fonds dédiés

Les fonds perçus dans le cadre du CITS ont été dotés en fonds dédiés pour des projets qui seront réalisés dans les années à venir :

	31/12/2016	Reclassement	Dotation	Reprise	31/12/2017
Formation	0	0	13 200	0	13 200
Travaux	0	0	46 615	0	46 615
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>59 815</b>	<b>0</b>	<b>59 815</b>



## 2.5. Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-		
	Prêts	82 093	82 093	
	Autres	27 931	27 931	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Créances Clients et Comptes rattachés	709 887	709 887	
	Autres	136 569	136 569	
Charges constatées d'avance		4 820	4 820	
<b>TOTAL</b>		<b>961 300</b>	<b>961 300</b>	

Prêts Accordés en cours d'exercice	
Remboursements obtenus en cours d'exercice	

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	615 355	84 358	306 214	224 783
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		9 216	9 216		
Fournisseurs et comptes rattachés		179 520	179 520		
Dettes fiscales et sociales		517 410	517 410		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		9 987	9 987		
Autres dettes		155 886	155 886		
Produits constatés d'avance		19 540	19 540		
<b>TOTAL</b>		<b>1 506 914</b>	<b>975 917</b>	<b>306 214</b>	<b>224 783</b>



Emprunts souscrits en cours d'exercice	358 261
Emprunts remboursés en cours d'exercice	82 111
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	

Engagements financiers :

Nantissement du contrat patrimoine option capitalisation à hauteur de 100 000 € pour le prêt DD01782705.

## 2.6. Compte de résultat

### 2.6.1. Résultat par activité ou établissement

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
<b>Pôle logement</b>		<b>133 593</b>
1. CHRS Argos		54 215
2. CHRS Loudéac		2 977
3. CHRS C. Zetkin		66 499
4. Maison Relais		0
5. Places Stab	1 042	
6. Hybritel		89
7. ASLL AVDL AESF ASRL		2 489
8. ALT		5 801
9. DPSMA		1 017
10. Bar Robin		1 076
11. S-LOC		0
12. PST		472
<b>Pôle Ateliers</b>		<b>94 030</b>
1. AT SB		82 606
2. AT P. EXT.		11 424
3. AT ATRM		0



4. AT MAIRAICH		0
5. AT LOUD		0
<b>Pôle A.E.V.S.</b>	<b>4 432</b>	
1. AE RSA		6 233
2. A.E.F.	1 003	
3. BS	13 708	
4. CD 115	8 161	
5. PAS		2 284
6. ASEP		526
7. SIAO		0
8. PAS CB		9 397
<b>Pôle Formation</b>		<b>140 856</b>
1. F. Nord		22 609
2. F. Sud		119 734
3. ASF	1 487	
<b>Auto-école</b>	<b>8 487</b>	
<b>Vie asso</b>		<b>164 988</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>520 548</b>

### 2.6.2. Subventions

Les subventions sont comptabilisées dès l'attribution lorsqu'il n'y a pas de conditions suspensives pour le montant prévu dans la convention d'attribution.

Les subventions conditionnées à la réalisation d'un niveau de dépenses éligibles sont comptabilisées au prorata du niveau de dépenses réalisées. Lorsqu'il existe un risque de reversement, une provision est comptabilisée afin de couvrir le risque de reversement.



### 3. Informations relatives aux opérations et engagements envers les dirigeants

#### 3.1. Informations relatives aux dirigeants (rémunérations, avances et crédits alloués, engagements en matière de retraite, pensions...)

Le directeur est rémunéré en application de la convention collective en vigueur dans l'établissement.

En application de l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative « à l'engagement éducatif », le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés s'est élevé à 0 € en 2017 car ils n'ont pas été rémunérés.

### 4. Autres informations

#### 4.1. Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié y compris celui mis à disposition de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	12	0
Agents de maîtrise et Techniciens		0
Employés	71	0
Ouvriers		0
<b>TOTAL</b>	<b>83</b>	<b>0</b>

Le nombre d'heures contributives volontaires pour l'année 2017 a été de 1 564 heures soit 0,86 équivalent temps plein.



#### 4.2. Les engagements de retraites et avantages assimilés (engagements non comptabilisés en provision)

Depuis 2016, notre entité a repris en 2016 la provision pour engagements d'indemnités de départ à la retraite puisqu'un versement a été effectué en 2016 à un prestataire extérieur pour couvrir ce risque. Le montant de l'engagement au 31 décembre 2017 calculé par le prestataire extérieur (456 177 € tenant compte d'un départ à 65 ans) étant inférieur à celui du 31 décembre 2016 (459 800 €) pour lequel un versement avait été effectué à 100%, aucun versement complémentaire n'a été effectué en 2017.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : pas d'information
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2 %
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise :
  - Pour la prise en compte de la probabilité de turnover :
    - Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche soit 0,30 %.
  - Pour la prise en compte du risque de mortalité :
    - Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.
- Le % de cotisations/contribution sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est 55 %.



Immobilisations		Valeur brute début exercice	Acquisitions	Cessions	Virements poste à poste	Valeur brute fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	24 154	40 752	89		64 817
	Total II	<b>24 154</b>	<b>40 752</b>	<b>89</b>		<b>64 817</b>
Immobilisations corporelles	Terrains	323 300				323 300
	Constructions	615 146	5 127			620 273
	Install. techn., matériel, outillage	191 389	2 509	105 891		88 007
	Install.générales, ag. am. divers	388 166		97 046		291 120
	Matériel de transport	144 015	23 417	7 739		159 693
	Mat. bur. et informatique, mobilier	351 421	16 671	158 146		209 947
	Immob. corp. en cours	317 378	608 858			926 236
	Avances et acomptes					
	Total III	<b>2 330 817</b>	<b>656 585</b>	<b>368 822</b>		<b>2 618 579</b>
Immobilisations financières	Participations	2 896				2 896
	Créances rattachées à des part.					
	Autres titres immobilisés	232				232
	Prêts et autres immob. financières	97 407	10 600	1 110		106 896
	Total IV	<b>100 536</b>	<b>10 600</b>	<b>1 110</b>		<b>110 025</b>
<b>Total général (I+II+III+IV)</b>		<b>2 455 507</b>	<b>707 937</b>	<b>370 022</b>		<b>2 793 422</b>



Immobilisations		Amortissements début exercice	Augmentations	Diminutions	Virements poste à poste	Amortissements fin exercice
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement					
	Total I					
	Autres immobilisations incorporelles	21 871	22 118	89		43 900
	Total II	<b>21 871</b>	<b>22 118</b>	<b>89</b>		<b>43 900</b>
Immobilisations corporelles	Terrains					
	Constructions	416 888	37 206			454 095
	Install. techn., matériel, outillage	147 118	21 162	105 891		62 389
	Install. générales, ag. am. divers	282 065	33 055	97 046		218 075
	Matériel de transport	106 394	20 454	7 739		119 110
	Mat bur. et informatique, mobilier	306 918	24 716	158 146		173 489
	Immobilisations grevées de droits					
	Total III	<b>1 259 386</b>	<b>136 596</b>	<b>368 822</b>		<b>1 027 160</b>
<b>Total général (I+II+III)</b>		<b>1 281 258</b>	<b>158 715</b>	<b>368 912</b>		<b>1 071 061</b>



Nature des réserves et provisions		Montant début exercice	Augmentations : dotations	Diminutions : reprises	Montant fin exercice
Réserves	Réserves indisponibles				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves consécutives à l'octroi de subv. d'invest.				
	Autres réserves réglementées				
	Réserves pour projet associatif				
	Autres réserves	1 867 440	207 634		2 075 074
	<b>Total réserves</b>	<b>1 867 440</b>	<b>207 634</b>		<b>2 075 074</b>
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires				
	Autres provisions réglementées				
	<b>Total</b>				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques d'emploi				
	Autres provisions pour risques				
	Provisions pour pensions et obligations similaires		37 205		37 205
	Provisions pour grosses réparations				
	Autres provisions pour charges	526 457	191 257	199 179	518 536
	<b>Total</b>	<b>526 457</b>	<b>228 463</b>	<b>199 179</b>	<b>555 741</b>
Provisions pour dépréciation	Immobilisations incorporelles				
	Immobilisations corporelles				
	Immobilisations financières				
	Stocks et en-cours	1 385		1 385	
	Usagers	4 387	5 137	4 053	5 471
	Autres provisions pour dépréciation				
	<b>Total</b>	<b>5 773</b>	<b>5 137</b>	<b>5 439</b>	<b>5 471</b>
<b>Total général des provisions et dépréciations</b>		<b>532 230</b>	<b>233 600</b>	<b>204 618</b>	<b>561 213</b>
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			233 600	204 618	



<b>TABLEAU 1 RESSOURCES DE L'ORGANISME</b>
--

ORIGINE DES FONDS	MONTANT 2016		MONTANT 2017	
	EN K€	EN %	EN K€	EN %

<b>1/ Ressources provenant des Entreprises et Administration pour leurs salariés et des particuliers</b>
--

Entreprises	7	1%	10	1%
Etat, collectivités locales, établissements publics				
Entreprises : Via fondecif, Oma, FAF....				
Particuliers				

<b>Sous-Total 1</b>	<b>7</b>	<b>1%</b>	<b>10</b>	<b>1%</b>
---------------------	----------	-----------	-----------	-----------

<b>2/ Ressources provenant des Pouvoirs Publics</b>
---

Instances Européenne	11	1%	4	0%
Etat	8	1%	7	1%
Régions	1002	78%	1048	89%
Pôle emploi	85	7%	91	8%

<b>Sous-Total 2</b>	<b>1106</b>	<b>86%</b>	<b>1150</b>	<b>97%</b>
---------------------	-------------	------------	-------------	------------

<b>3/ Autres ressources</b>
-----------------------------

Autres organismes de formation	0	0%	0	0%
Autres ressources	170	13%	23	2%

<b>Sous-Total 3</b>	<b>170</b>	<b>13%</b>	<b>23</b>	<b>2%</b>
---------------------	------------	------------	-----------	-----------

<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>1283</b>	<b>100%</b>	<b>1183</b>	<b>100%</b>
-----------------------------	-------------	-------------	-------------	-------------



**TABLEAU 2 DECOMPOSITION DES ACTIONS DE FORMATION PAR FINALITE**

FINALITES DES ACTIONS	VOLUMES FINANCIERS			
	2016		2017	
	EN K€	EN %	EN K€	EN %
Diplômantes				
Perfectionnement professionnel et qualifiant				
Insertion Sociale	1283	100%	1183	100%
<b>TOTAUX</b>	<b>1283</b>	<b>100%</b>	<b>1183</b>	<b>100%</b>

